

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du mardi 1^{er} septembre 2020
Visioconférence TEAMS

Présences :

Marcia Babineau (Art dramatique)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
David Décarie (Études françaises)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)
Norma Doiron (Rep. prof., Arts)
Julie Forgues (Arts visuels)
Thomas Hodd (Anglais)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Denise Merkle (Traduction et langues)

Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Monique Richard (Musique)
Jonathan Robichaud (Rep. étud., S. soc.)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Arnaud Scaillerez (Rep. prof., Sc. Soc.)
Lise Savoie (Travail social)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Guy Vincent (Histoire et géographie)

Le doyen souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil, soit Thomas Hodd, directeur du Département d'anglais et Arnaud Scaillerez, représentant des professeures et professeurs en sciences sociales ainsi qu'à Jean-Luc Bonnaud, directeur adjoint au Département d'histoire et de géographie, et à Denise Merkle, directrice du Département de traduction et des langues, qui ont tous deux siégé au conseil par le passé.

Il précise que les postes de représentante ou représentant étudiant du volet arts et de représentante ou représentant de l'Unité II ne sont pas encore pourvus.

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 1^{er} septembre 2020

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Jean-Luc Bonnaud propose l'ajout du point 9, Formulaire de consentement.

Le doyen rappelle que, comme pour les dernières réunions du Conseil de faculté, les votes se dérouleront par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste son désaccord.

Il propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. La proposition est adoptée par consensus.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2020

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Le doyen propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est adoptée par consensus.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2020

Point 5.1.1 : Le suivi nécessaire au Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour l'École de travail social a été fait et le dossier a été acheminé au bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Point 5.2.1 : Le suivi nécessaire à l'autoévaluation de la formation linguistique a été fait et la visite des évaluatrices externes est prévue pour cet automne.

Point 6 : La modification au projet de congé sabbatique de Jean-Luc Bonnaud a été déposée à son dossier.

Point 7 : Les reports d'année sabbatique de Roger Lord et de Monique Richard ont été envoyés au bureau de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales.

Point 8 : Le suivi nécessaire à la nomination d'Éric Forgues comme professeur associé au Département de sociologie et de criminologie a été effectué auprès de la FESR.

Point 10 : Le doyen rappelle qu'une lettre a été envoyée en juillet 2020 au personnel administratif de la Faculté ainsi qu'aux membres du corps professoral pour les informer des mesures restrictives adoptées pour présenter un budget amputé de 6,2%. Un poste avait été alors supprimé à la Faculté, mais à la suite de discussions, Edgar Robichaud a accepté de geler ce poste au lieu de l'abolir.

4. Affaires étudiantes

Rien à signaler, sinon que la date des élections aux arts n'est pas encore déterminée.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 Département d'études françaises [Annexe 1]

5.1.1 Rapport d'autoévaluation de la M.A. et du Ph. D. en études littéraires

David Décarie dépose le rapport d'autoévaluation de la M.A. et du Ph. D. en études littéraires. Il indique que les collègues du Département d'études françaises ont participé à la rédaction de ce document.

Le rapport fait mention du poste en littérature censé être aboli; puisque la situation a changé et que ce poste est finalement gelé pendant deux ans, il est suggéré de reformuler cette partie du rapport. Le doyen précise que la question des compressions budgétaires ne fait normalement pas partie des sections attendues dans un rapport d'autoévaluation.

David Décarie propose l'adoption du rapport qui sera légèrement modifié. Il est adopté par consensus.

6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

6.1 RDD et RVD

Le vice-doyen explique qu'une vingtaine de rencontres de la RVD ont eu lieu depuis mars, soit beaucoup plus que les réunions mensuelles habituelles.

6.2 Sénat et Comité des programmes

Le doyen indique qu'une réunion du Sénat a eu lieu en août et qu'on y a adopté les recommandations du VRER relatifs aux évaluations du baccalauréat en information-communication, de la maîtrise en histoire de même et des maîtrise et doctorat en science du langage. Tous ces dossiers seront présentés au Conseil des gouverneurs, possiblement en septembre, mais plus probablement seulement à la rencontre du mois de décembre.

La rencontre du Comité des programmes a eu lieu récemment et la prochaine réunion du Sénat du mois de novembre portera notamment sur les suites de la planification académique de 2016. On y fera un suivi des recommandations relatives à différents programmes. Ce point sera certainement abordé au Conseil de faculté du mois de septembre.

7. Rentrée 2020

7.1 Accueil au sein des unités

Le vice-doyen rappelle qu'il a envoyé récemment un message pour encourager les unités à organiser des rencontres virtuelles avec les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants. Il les rencontrera d'ailleurs lui-même le 3 septembre prochain. Il invite les unités à prévoir des rencontres réunissant non seulement les nouvelles admises et nouveaux admis, mais idéalement la totalité des étudiantes et étudiants inscrits au programme. L'objectif de cette rencontre est surtout de répondre à leurs questions et de les rassurer quant au fonctionnement du semestre. Elle peut être l'occasion de faire des activités brise-glace, des présentations du corps professoral, et peut se dérouler avant ou après la rentrée.

8. Collégialité à la Faculté (D. Décarie) [Annexe 2]

David Décarie présente le contexte général de sa demande. Il considère que les membres ont tout intérêt à discuter davantage lors des réunions du Conseil, et ce, pour plus de collégialité. Il rappelle l'importance comme membres du Conseil d'être saisis des informations à l'avance et de débattre des questions cruciales, comme le budget et les pertes de postes. Il invite le décanat à inclure davantage les membres dans la discussion, pour réfléchir collectivement, et non dans l'urgence.

Une membre admet que les rencontres à distance permettent moins la discussion et que les unités revendiquent parfois des postes, des charges de cours, et ce, peut-être trop en silo. Elle ajoute que le conseil est un espace pour échanger sur des enjeux importants et que les membres devraient l'utiliser davantage.

Un membre se questionne sur la possibilité de dresser un bilan des départs à la retraite de façon à mieux les anticiper. Le doyen explique que, sans la lettre officielle de départ à la retraite, il est impossible d'anticiper le nombre de départs et de les prévoir à court et moyen termes.

Une membre ajoute que certains débats sont marqués par l'urgence et que les unités vivent des réalités différentes, notamment en ce qui a trait aux inscriptions dans les programmes. Certaines décisions relèvent non pas de la faculté, mais de l'administration de l'Université et ces décisions sont parfois prises en fonction des inscriptions, ce qui peut occasionner des tensions entre les unités. Elle donne également l'exemple de la création des majeures avec distinction, travaux lors desquels les discussions ont mené à des réalisations positives, mais la situation est différente lorsque les discussions portent sur les postes.

Une membre indique qu'un demi-poste de technicien avait été aboli en art dramatique il y a plusieurs années, entraînant des effets néfastes pour le département.

Le doyen rappelle qu'il avait consulté les membres lors d'un des premiers conseils de son mandat comme doyen à savoir si le budget devait occuper une plus grande place dans les discussions. À cette époque, les membres n'avaient pas jugé cette question comme essentielle, d'autant plus qu'elle soulève la question délicate de la distribution des ressources. La préparation du budget est un exercice délicat qui suppose de pouvoir prendre en compte différentes variables (nature des programmes, tendance des inscriptions, ressources disponibles, etc.) qui peuvent difficilement faire l'objet d'une décision collective consensuelle.

David Décarie conclut en revenant sur l'importance de prendre des décisions collectives et d'être informés comme membres de l'attribution des ressources. Il demande également au décanat de préparer et de soumettre au Conseil un bilan des embauches (départ à la retraite ou nouveaux postes) et des pertes de postes dans les cinq ou dix dernières années.

9. Formulaire de consentement

Jean-Luc Bonnaud explique que le deuxième paragraphe du formulaire de consentement peut poser problème. On y indique qu'une étudiante ou un étudiant qui a donné son consentement aux enregistrements du cours peut revenir sur sa décision si une intervention de sa part lui occasionne un malaise. Il se demande si cette phrase signifie que le professeur doit faire un montage de la vidéo.

Le vice-doyen mentionne que les membres du corps professoral recevront prochainement une note de service dans laquelle des explications plus précises seront fournies. Elle portera notamment sur le consentement, obligatoire dans le cas où le visionnement des vidéos par l'entièreté de la classe correspond aux objectifs du cours, par exemple, lorsqu'un exposé oral est évalué par les pairs.

10. Informations

10.1 Dates des réunions du Conseil de faculté : 2020-2021

Le vice-doyen rappelle qu'il a fait parvenir aux membres les dates des prochaines réunions du Conseil et qu'il ne reste qu'à déterminer la date de la rencontre du mois de juin 2021.

10.2 Secrétariats de la Faculté

Le doyen rappelle qu'un horaire a été préparé pour le retour du personnel administratif de la Faculté sur le campus et qu'il a été acheminé au corps professoral. Le personnel devait au départ retourner au bureau le 17 août, mais le doyen et le vice-doyen ont plutôt opté pour un retour progressif. Jusqu'au mois d'octobre, les secrétaires travailleront tour à tour de la maison et du bureau, de façon à ce qu'il y ait toujours du personnel présent sur le campus.

Le retour progressif signifie également le remplacement des ordinateurs de bureau par des ordinateurs portables, ce qui simplifiera le déplacement du matériel informatique entre le bureau et la maison.

Une note de service provenant du bureau d'Edgar Robichaud devrait être envoyée prochainement au sujet du retour à temps plein des secrétaires dans les facultés. Pour l'instant, le roulement du personnel administratif est prévu jusqu'en octobre et sera réévalué en fonction de la situation et des consignes présentées dans la note de service.

10.3 Inscriptions dans les facultés

Le doyen indique que les chiffres présentés au Sénat académique donnent des inscriptions globales, donc dans les trois campus, légèrement en deçà des chiffres de l'an dernier. On n'observe donc pas une diminution significative du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits ce semestre. Pour la Faculté (trois campus), les plus récents chiffres, des données encore provisoires, font état de 18 inscriptions en moins par rapport à l'an dernier.

Les chiffres officiels pour le Campus de Moncton seront connus en septembre. L'impact majeur découle de la diminution des étudiantes et étudiants internationaux, ce qui occasionne des diminutions plus importantes dans certains programmes, comme information-communication, économie et science politique. D'autres facultés doivent aussi composer avec la baisse des inscriptions provenant de l'international.

Le doyen invite les membres à vérifier les niveaux d'inscriptions dans les cours et mentionne que les inscriptions dans les cours feront partie des discussions à venir dans les prochaines réunions du Conseil.

10.4 Dates importantes

Le doyen rappelle que les professeures et professeurs qui veulent mettre fin à leur emploi doivent soumettre une lettre au doyen ainsi qu'au vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines au plus tard le 30 septembre 2020.

Ceux et celles qui souhaitent obtenir un congé sabbatique en septembre 2021 doivent rédiger une lettre d'intention à la directrice ou au directeur de leur département, ainsi qu'au doyen, au plus tard le 15 septembre 2020.

11. Clôture de la séance

Denise Merkle propose la levée de la séance à 15 h 47.



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc